



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



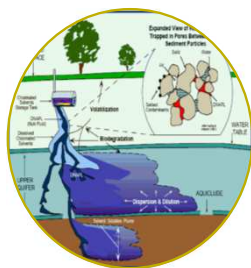
Reconquête des friches urbaines, quels accompagnements pour les collectivités franciliennes

L'offre de service de l'ADEME



L'ADEME est engagée sur 4 missions interdépendantes au service de la **gestion** des sites pollués et la **reconversion** des friches polluées

Recherche et
développement



Conseil et
expertise auprès du
Ministère en charge de
l'Environnement



Maîtrise d'ouvrage
pour la mise en
sécurité des sites
orphelins (responsables
défaillants)



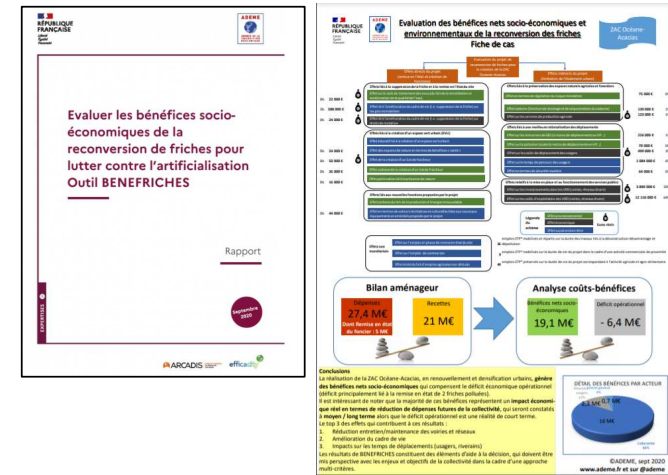
Reconversion
des friches
polluées

Outils d'aides à la décision

L'outil BENEFRICHES

- Outil d'aide à la décision
- Permet de quantifier les bénéfices nets socio-économiques et environnementaux d'un projet d'aménagement
- Aide les collectivités et acteurs de l'aménagement à orienter leurs choix d'implantation
 - entre le renouvellement urbain et l'extension urbaine (friche vs. terres agricoles),
 - entre différents scénarios d'usage sur une même friche (ex : logements vs. parc paysager).
- Fiches de cas, tableur

https://bibliothèque.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/3772-evaluer-les-benefices-socio-economiques-de-la-reconversion-de-friches-pour-lutter-contre-l-artificialisation-outil-benefriches.html?search_query=friches+&results=36



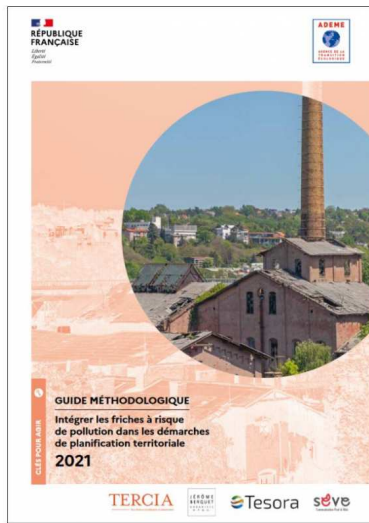
Code couleur de saisie des données		
		A renseigner par l'utilisateur
		Calculé par l'outil (NE PAS MODIFIER)
		A renseigner par l'utilisateur ou calculé par l'outil (suivre indication de l'encadré d'aide adjacent à chaque cellule de cette couleur)
		Éventuellement (pourvent facultativement être modifiés par l'utilisateur en fonction du cas d'étude et du contexte local - usage Mode "expert")
		Donnée reportée depuis un autre onglet ou... données du projet ou du territoire, ou encore résultat de calcul (NE PAS MODIFIER)

Données d'entrée projet	
Nom projet	
Présentation du projet (finalité, objectifs, enjeux pour le quartier et la collectivité, contribution aux enjeux d'adaptation au changement climatique, de restauration de biodiversité, de production d'EnR, de réduction de l'artificialisation, etc.)	

Typologie de l'aménagement / des constructions développées					
	Surface des emprises concédées en m²	Surface en m² surface de l'parcelle	% de chaque fonction sur la surface	Autre type de surface	Observation
Logements accession libre			ADIV01		
Logements accession aidée			ADIV01		
Logements sociaux (location, accession)			ADIV01		
Locaux associatifs ou autres formes coopératives d'activité et d'habitat			ADIV01		
Activités tertiaires			ADIV01		
Activités commerciales			ADIV01		
Logistique			ADIV01		
Équipements publics (amén. sport, culture, etc.)			ADIV01		
Espaces publics (parcs, voiries, etc.)			ADIV01		
Espaces verts publics (parcs, jardins, noues, etc.)			ADIV01		
Production de biomasse			ADIV01		
Centrale photovoltaïque au sol			ADIV01		Surface de panneaux photovoltaïques

Ressources méthodologiques et techniques

<https://librairie.ademe.fr/>



Reconversion des friches polluées au service du renouvellement urbain : enseignements technico-économiques

Bilan des opérations aidées dans le cadre du dispositif ADEME d'aide aux travaux de dépollution pour la reconversion des friches polluées : période 2010-2016

Depuis 2010, l'ADEME contribue au renouvellement urbain par le soutien à la reconversion des friches polluées pour la création de logements, d'activités économiques et d'équipements publics. Ce sont ainsi 102 projets qui ont été aidés financièrement entre 2010 et 2016. Quelles sont les caractéristiques techniques et économiques de ces opérations? Plus de détails

Télécharger les fichiers

- [ess_reconversion_industries_equipements_et_espace_public_croix.pdf](#) — 480,35kB
- [ess_reconversion_industries_logements_espaces_vegetalisees_jannes.pdf](#) — 325,20kB
- [ess_reconversion_metalurgie_activ_econo_logements_st-charmond.pdf](#) — 816,89kB
- [ess_reconversion_industries_logements_espace_public_st-andre-lez-lille.pdf](#) — 420,60kB
- [ess_reconversion_industries_salle_congres_villie.pdf](#) — 233,48kB
- [synthese-bilan-travaux-reconversion-friches-polluees-modal-tesora-2018.pdf](#) — 1,55kB
- [etude-bilan-travaux-reconversion-friches-polluees-modal-tesora-2018.pdf](#) — 6,88kB
- [ess_reconversion_usine_a_gaz_logements_espaces_vegetalisees_jannes.pdf](#) — 1,077,69kB
- [ess_reconversion_industries_logements_confiance-site-honorine.pdf](#) — 229,33kB
- [ess_reconversion_industries_logements_activites_econo_espace_public_mantes.pdf](#) — 549,27kB
- [ess_reconversion_bianchisserie_bureaux_montrouge.pdf](#) — 239,27kB
- [ess_reconversion-friche-ferroviaire_logements_bureaux_segre-en-angou.pdf](#) — 188,18kB
- [ess_reconversion_fonderie_jardins_saulniers.pdf](#) — 236,27kB



<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/5223-integrer-les-friches-a-risque-de-pollution-dans-les-demarches-de-planification-territoriale-guide-9791029715600.html>

<https://librairie.ademe.fr/sols-pollues/2424-reconversion-des-friches-polluees-au-service-du-renouvellement-urbain-enseignements-technico-economiques.html#:~:text=En%20savoir%20plus-,Depuis%202010%2C%20l'ADEME%20contribue%20au%20renouveau%20urbain%20par%20le,financi%C3%A8rement%20entre%202010%20et%202016.>

<https://www.ademe.fr/guide-determination-valeurs-fonds-sols-echelles-dun-territoire-dun-site>

Soutiens financiers pour faire émerger les projets

➔ Plateforme dédiée
<https://agirpoulatransition.ademe.fr/>

- Pas de moyens humains ADEME dédiés à l'ingénierie, mais...
- Soutien au diagnostic territorial (IHU, observatoire de friches industrielles, fond pédogéochimique, étude de vocation,...)
- Soutien aux projets de reconversion (diagnostic, assistance juridique, AMO, PG, PCT, IEM)
- Soutien aux investissements pour des travaux de dépollution d'anciens sites ICPE ou sites miniers pollués pour des projets de reconversion pour usages classiques (habitat, activité éco) ou alternatifs (EnR, renaturation...) : *yc déconstruction, désamiantage de bâtiments et restauration écologique*

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/aide-etudes-prealables-reconversion-friches-urbaines>

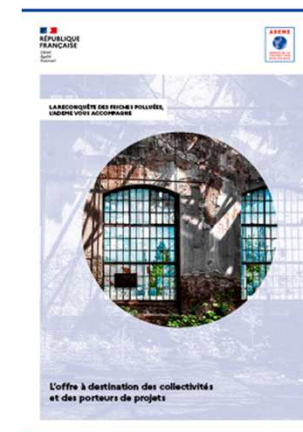
Entre 50 à 70% du
montant des études
plafonné à 100 000 euros
(50 000 euros pour les
diagnostics)



➔ Fond friches : AAP 2022 clos
Prochain AAP 2023



Les marchés ne doivent pas avoir être notifiés



Plaquette l'offre ADEME de soutien aux friches
<https://bibliothèque.ademe.fr/sols-pollues/5458-la-reconquete-des-friches-l-ademe-vous-accompagne.html>

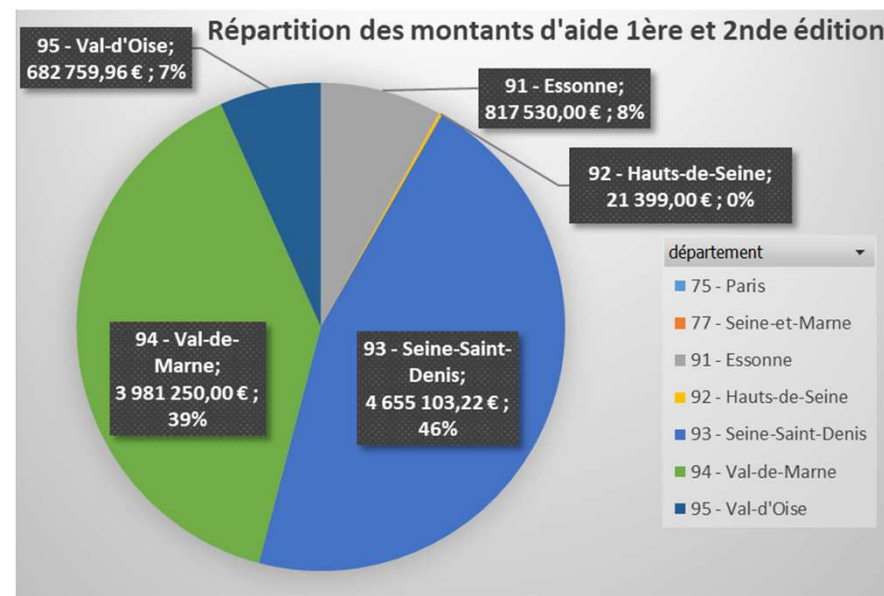
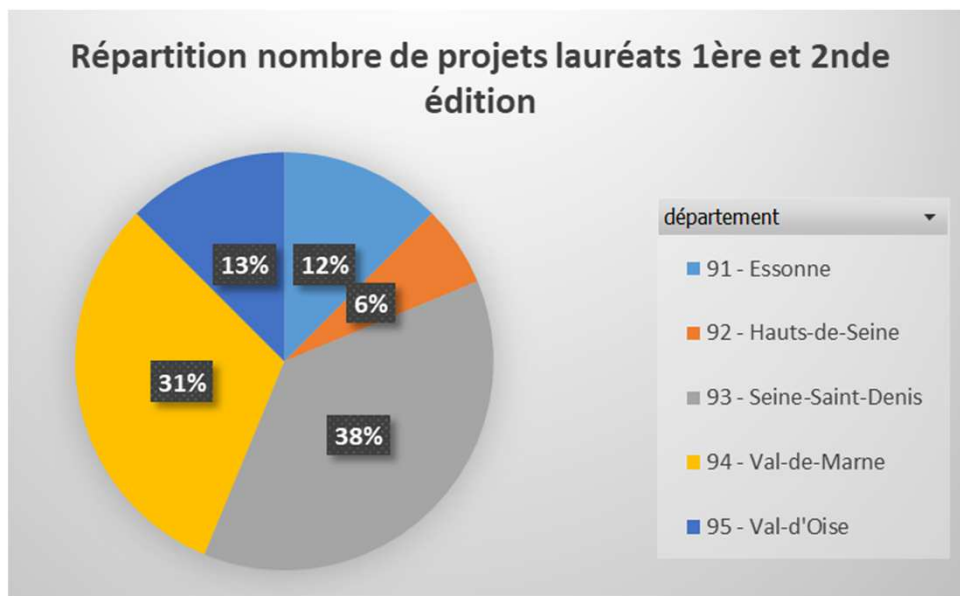
Fonds friches et autres dispositifs complémentaires

	AAP Recyclage foncier DRIEAT	AAP Reconversion des friches polluées - Travaux de dépollution ADEME	AMI Reconquérir les friches franciliennes REGION ILE-DE-FRANCE
Calendrier (Ouverture–Clôture)	3^{ème} édition : clôture le 06 mai 2022 à 10h	3^{ème} édition : clôture le 29 avril 2022 à 23h59	6^{ème} session de l'AMI 2 juin 2022
Bénéficiaires	Collectivités (communes, EPCI, EPT), aménageurs publics et privés, bailleurs sociaux, entreprises privées, associations	Tous types de porteurs de projet avec priorité	Collectivités (communes, EPCI, EPT, départements), aménageurs publics et privés (sous conditions)
Types de friches	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Terrain nu déjà artificialisé et qui a perdu son usage ou îlot bâti et caractérisé par une importante vacance ou à requalifier ➢ Pollué ou non, ICPE inclus ➢ Friches agricoles et décharges exclues 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Anciens sites ICPE ou miniers (yc établissements dangereux, insalubres ou incommodes avant la loi du 19/07/1976) ➢ Friches agricoles, dépôts sauvages, anciennes décharges exclues 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Tous types de friches (industrielles, délaissés, agricoles, naturelles...) ➢ Polluées ou non, ICPE inclus
Types de projets de requalification	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Aménagement avec programmation logement et/ou activité, en renouvellement urbain ou revitalisation économique ➢ Renaturation seule exclue, équipement seul exclu 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Aménagement avec programmation logement et/ou activité, en renouvellement urbain ou revitalisation économique ➢ Renaturation ➢ Photovoltaïque ➢ Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Aménagement avec programmation logement et/ou activité et/ou équipement, en renouvellement urbain ou revitalisation économique ➢ Renaturation ➢ Remise en culture agricole ➢ Photovoltaïque ➢ Etc.
Dépenses financées	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Etudes et travaux ➢ Acquisition terrain ➢ Études préalables s/ conditions 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Tous types de travaux de dépollution (eaux et sols) + Déconstruction et désamiantage en complément ➢ Les études préalables aux travaux de pollution ne sont plus prises en charge par cet AAP. L'ADEME dispose d'un dispositif d'aide à la décision hors Plan de Relance pour le financement d'études : https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/aide-etudes-prealables-a-reconversion-friches-a-risque-pollution-polluees 	<p><i>[Dépenses d'investissement uniquement]</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Etudes et travaux ➢ Acquisition terrain s/ condition ➢ Etudes préalables
Financement	Montant de la subvention pour couvrir tout ou partie du déficit du bilan d'opération, déterminé par le Préfet de région	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Intensité de l'aide selon qualité des projets, niveaux de priorité, exemplarité et caractère incitatif ➢ Pas de plafond pour les travaux de dépollution ➢ Bonification si projet exemplaire (ex : maximum de terres traitées en place/sur site) 	Financement de 60% des dépenses éligibles dans la limite de 200k€ pour les études, 500k€ pour de l'acquisition de foncier, et 2M€ pour des travaux
Contacts et liens utiles	http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/appe-a-projets-francilien-recyclage-foncier-des-r2390.html Contact en priorité avec les référents départementaux	Pour l'AAP Travaux - 3 ^{ème} édition : https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220215/friches2022-31 Contact : severine.cohuet@ademe.fr / christophe.louaze@ademe.fr	https://www.iledefrance.fr/reconquete-des-friches-franciliennes Contact : planfriches@iledefrance.fr

Fonds friches : bilan

1^{ère} édition : 3 aides aux travaux pour 4,8 M€ et 8 aides aux études pour 338 000 €

2^{ème} édition : 3 aides aux travaux pour 4,2 M€ + 2 dossiers en liste complémentaire



Appels à projets « Recyclage foncier des friches en Île-de-France »



3 éditions de l'AAP dans le cadre du Plan de relance 2021-2022

Montant total de **124,5 M€**

Ambitions : Contribution à la production des logements, à la politique de réduction du rythme d'artificialisation des sols et à la relocalisation d'activités notamment industrielles

Bilan des 2 premières éditions :

108,5 M€ attribués à **85 lauréats**

Recyclage de près de **570 hectares** de friches dont part importante des friches urbaines et industrielles.

3e édition en cours d'instruction :

61 dossiers déposés pour un montant total de subvention demandé de 93 M€ et enveloppe à attribuer de 16 M€

Annonce des lauréats prévue le 15 juillet

→ Succès rencontré et maintenu au fil des éditions qui justifie une pérennisation du dispositif encore en arbitrage

Vision transversale : ZAN



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT - EN COURS

Délai de dépôt des dossiers : du 05/07/2021 - 10:29 au 02/11/2021 - 16:00 -
Heure de Paris

Vers des territoires « Zéro Artificialisation nette » : Trajectoires et déclinaison opérationnelle de la séquence Eviter-Réduire- Compenser

Objectif ZAN



<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/4784-objectif-zero-artificialisation-nette-zan-et-contribution-de-l-ademe.html>

2 dossiers sélectionnés en IdF /22 :

- Ville de Ris Orangis (91) pour le développement d'une stratégie ZAN (50 000 €)
- Conseil départemental de l'Essonne (91) pour le développement d'une stratégie ZAN (50 000 €)